## Conseil d'établissement 2017-2018

Date:

Lundi 27 novembre 2017

Heure:

19 h

Endroit:

École Vents-et-Marées de Cacouna

DE 19 H À 20 H : Séance d'information à la sexualité avec madame Annick Kerschbaumer

20 H: Début du conseil d'établissement

**Présents :** Mmes Daisy Boucher Lafrance, Valérie Beaulieu, Sylvie Bouchard, Nadine Thériault, Sophie Gagnon, Jessica Fortier, Mélanie Marquis, Nancy Dubé, Cynthia Parent et MM. Patrick Gagnon et Yves Ouellet.

## Bonne(s) nouvelle(s):

- 1. Concours Croque santé Métro : 2 bourses de 1000\$ pour Saint-Arsène et une de 1000\$ pour Cacouna
- 2. Spectacle Flip Fabrique au Centre culturel Berger, nous avons eu 100 billets gratuits à donner à nos élèves.
- 3. Les billets pour le Cirque du Soleil sont achetés, reste à penser horaire et collations.
- 4. La présence du Club des Débrouillards en décembre pour l'ensemble de nos élèves ainsi que les enfants qui fréquentent le Service de garde. Ce privilège est en lien avec notre matrice des comportements.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
Accueil	M. Yves Ouellet, directeur, souhaite la bienvenue à toutes et à tous.	
	Vérification s'il y a quorum.	
	La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.	
1. Adoption de l'ordre du jour	Il n'y a pas de lecture de l'ordre du jour, car tous l'ont reçu avant la réunion.	
	IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nadine Thériault QUE l'ordre du jour reste ouvert.	
	La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2017-11-001]	
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2017	Il n'y a pas de lecture du procès-verbal, car tous l'ont reçu avant la réunion.	Mettre sur le site Internet de l'école.
	IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sylvie Bouchard QUE le procès-verbal du 23 octobre 2017 soit adopté.	
	La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2017-11-002]	



	SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
3.	Feuilles des dépenses (kilométrage et gardiennage)	Mme Daisy remet les feuilles de remboursement des frais de déplacement et de gardiennage que les membres complètent sur place.  Un versement sera fait avant les Fêtes.	Ces feuilles seront envoyées à la commission; un envoie en décembre et le dernier en juin.
4.	Journée tempête (comité de Parents)	Mme Valérie nous informe que le comité de parents en discutera à leur prochaine réunion, mais qu'elle ne peut être présente. Elle va voir si Mme Pascale pourra y être.  Sinon, le conseil peut faire directement la demande à la Commission scolaire.  Mme Valérie propose aussi de participer au concours des Bons coups du	Mettre un point « Tempête » au prochain conseil en février.
		Comité de parents, par contre, nous ne participerons pas cette année.	
5.	Comité EHDAA (dates des rencontres)	M. Yves explique que ce point se retrouve à toutes nos rencontres équipe-école à l'interne.	
6.	Retour sur la parade de Noël	Malgré la température, une trentaine d'enfants ont participé à la parade.	
		Il faudra s'informer dans deux ans auprès de l'organisme, car nous nous sommes trompés dans le trajet de la fin.	
7.	Sortie culturelle	M. Yves nous informe que le projet que nous avions déposé au Programme la Culture à l'école n'a pas été retenu.	
8.	Activité de financements	Le Marché de Noël de l'École Desbiens aura lieu dimanche le 3 décembre prochain.	
		Nous demandons l'autorisation aux membres d'envoyer une demande de commandite au fond de visibilité du parc éolien Viger-Denonville qui a offert des sous à nos écoles primaires de notre Commission scolaire. Tous sont en accord. Nos écoles ont la chance d'hériter de 500 \$ chacune, cet argent servira pour les saines habitudes de vie en lien avec le cirque (collation lors de la sortie, autobus pour activités, etc.).	

	SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
9.	Mesures budgétaires 2017- 2018	M. Yves nous informe que nous n'avons pas encore reçus les documents officiels, mais que ceux-ci devraient arriver d'ici le 15 décembre prochain.	
		Il nous présente tout de même le brouillon et nous explique chacun des budgets à quoi ils servent. Le but étant de faire adopter la demande aujourd'hui.	
		Dès que reçus, nous les ferons parvenir aux membres par courriel et donnerons ou non notre accord selon la forme que le Ministère nous demandera de faire la résolution.	
		Cette demande est acceptée à l'unanimité.	
10.	Photos scolaires – dates (septembre 2018)	M. Yves demande si nous sommes en accord pour continuer avec la photographe Mme Cynthia Panos et que les photos scolaires soient dans la même semaine en 2018-2019 qu'en 2017-2018. Nous proposons par contre, de mettre les élèves de la Passe-partout la même journée que les autres. Nous devons donc reporter d'une semaine, le 25 septembre 2018 à Cacouna et le 27 à Desbiens.	Mme Daisy réservera les dates auprès de la photographe.
		IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sylvie Bouchard	
		QUE nous continuons avec Mme Cynthia Panos pour les photos scolaires l'an prochain.	
		La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2017-11-004]	
*Fé	Dérangements pédagogiques êtes de Noël et heures de la fin s classes	Pour Saint-Arsène et pour Cacouna, nous demandons l'autorisation de terminer la classe plus tôt le 22 décembre prochain, soit 13 h ou 14h. Les membres sont en accord.	M. Yves doit confirmer auprès du personnel des deux écoles et du directeur général de la C.s.
12.	Planification des dossiers	M. Yves demande à ce que Mme Daisy envoi le document par courriel aux membres.	Mme Daisy fera parvenir le document par courriel aux membres pour consultation.
	Planification des dépenses du dget du C.É.	M. Yves Ouellet nous mentionne que le conseil a un budget de 1 500 \$ cette année tout comme l'an passé.  Il nous offre aussi de payer notre kilométrage si nous désirons aller voir la conférence de M. Robillard le 19 décembre prochain, à Trois-Pistoles, à 19 h.	Mme Daisy fera parvenir le document par courriel aux membres.

	SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
14.	Rencontre de parents et bulletins des 16 et 17 novembre derniers	Invitation à la remise des bulletins à Desbiens, par Doodle, les parents et les enseignants ont adoré. Cependant, il faudra penser aux enfants qui sont en garde partagée afin de s'assurer que les deux parents soient informés et qu'ils puissent assister ensemble.	
		Nous tenterons la même procédure en 2018-2019 pour Cacouna.	4
		100 % des parents se sont présentés au bulletin de l'enfant à St-Arsène et 98 % à Cacouna.	
15.	Parascolaire/Bilan	Belle participation des élèves. Nous avons de très bons tarifs, mais en-dessous des coûts que nous devons défrayer particulièrement pour les cours de musique en collaboration avec L'ÉMAC. M. Yves demande l'autorisation d'augmenter légèrement, tous sont d'accord.	
		De plus, le parascolaire en anglais se terminera comme l'an dernier avec un dîner pizza. Ce privilège stimule les élèves et favorise les apprentissages. Le coût de ce dîner sera pris dans le budget 705-706, activités parascolaires.	·
		Belle collaboration avec les municipalités pour planifier les activités offertes aux enfants de nos écoles.	
16.	Billets Fondation louperivienne (janvier)	On achète deux billets comme à chaque année et on les fait tirer parmi les membres du conseil. Tous sont en accord puisque l'argent servira a encourager la persévérance scolaire.	Mme Daisy en fera l'achat.
17.	Force 4	M. Yves nous explique que la phase un est débutée et que nous analysons la situation jusqu'à Noël. Les cloches ont été changées afin de permettre aux élèves de prolonger les récréations, éviter les pertes de temps, faciliter l'entrée dans l'école et ainsi respecter le programme Force 4 et bénéficier de la subvention de 8 000 \$ cette année pour l'école de Cacouna.	Mettre au conseil de février prochain.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
18. Questions	-Guignolée: Nous confirmons le projet de cueillette de denrées cette année pour les deux écoles afin de sensibiliser les élèves au partage. Les deux organismes viendront chercher le tout le 15 décembre afin d'offrir des paniers de Noël aux familles dans nos villages.	
	-Mosaïque (inscription scolaire): M. Yves explique qu'il est probable que nous utiliserons le système Mosaïque pour procéder au renouvellement des inscriptions des élèves de nos écoles en 2018. Le conseil trouve l'idée intéressante en espérant que cette façon de faire ne surchargera pas le secrétariat.	
	-Résolution pour l'aménagement de la cour d'école de Saint-Arsène :	
	M. Yves confirme que les travaux d'asphaltage sont maintenant terminés. Une résolution doit accompagner le paiement et le conseil doit accepter cette démarche. Le budget utilisé sera le 705 soit l'autofinancé. L'argent parviendra d'un partenariat avec le tournoi de balle-molle de Saint-Arsène.	
19. Levée de l'assemblée		
	IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sylvie Bouchard	
	QUE l'assemblée soit levée à 9 h 25	
	La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2017-11-005]	

Mancy Dube, présidente

Yves Quellet, directeur